

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Justice juvénile

Mars > Décembre 2022

formation entièrement en ligne




INSTITUT
INTERNATIONAL
DES DROITS
DE L'ENFANT



Terre des hommes
Aide à l'enfance.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

CENTRE INTERFACULTAIRE
EN DROITS DE L'ENFANT



Direction

- **Prof. Philip D. Jaffé**, Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE), Université de Genève; Directeur de programme et président du Comité directeur
- **Marta Gil**, Fondation Terre des hommes (Tdh); Membre du Comité directeur
- **Yann Colliou**, Institut international des droits de l'enfant (IDE); Membre du Comité directeur

Coordination

- **Saskia Perrin** (ad interim), **Prof. Antonio Varon Mejia**

Partenaires

- Institut international des droits de l'enfant (IDE), Sion, Suisse
- Fondation Terre des hommes – aide à l'enfance (Tdh), Lausanne, Suisse

Intervenant-es

Professeur-es, enseignant-es, chercheurs/euses universitaires, ainsi que des juges, procureur-es, avocat-es, psychologues, expert-es en criminologie et défenseurs/euses des droits humains

Public

Professionnel-les engagé-es auprès d'enfants et d'adolescent-es en conflit ou en contact avec la loi: policiers/ères, procureur-es, juges, avocat-es, personnel des institutions publiques et pénitentiaires, éducateurs/trices, psychologues, médecins (pédiatres, pédopsychiatres, etc.), criminologues, professionnel-les de la migration, acteurs/trices d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales, chercheurs/euses, etc.

La formation s'adresse à des professionnel-les d'Amérique latine ou de pays à expression espagnole; la formation se déroule en espagnol.



Justice juvénile et approche restauratrice

S'approprier des compétences et des outils pour accompagner des enfants et adolescent-es en conflit ou en contact avec la loi

L'approche restauratrice de la justice juvénile permet d'accompagner les enfants et les adolescent-es en conflit ou en contact avec la loi en assurant un meilleur respect de leurs droits. Cette approche implique la mise en place de structures basées sur des principes reconnus, tels l'intérêt supérieur de l'enfant, la spécialisation du système judiciaire, la déjudiciarisation, la réparation et les alternatives à la détention. Elle contribue à l'évolution positive du droit pénal et des procédures judiciaires.

Se former à l'approche restauratrice en justice juvénile implique d'approfondir des connaissances juridiques spécialisées et de se familiariser avec des méthodes et des outils permettant des interventions spécialisées et systémiques. Les différents professionnel·les du système judiciaire et éducatif, les enfants, les adolescent-es, leurs familles et la communauté participent à cette approche centrée sur les droits de l'enfant.

Le CAS en Justice juvénile du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) de l'Université de Genève, en partenariat avec l'Institut international des droits de l'enfant et la Fondation Terre des hommes -aide à l'enfance, propose une formation liant des connaissances scientifiques à des pratiques d'interventions auprès d'enfants et d'adolescent-es en conflit ou en contact avec la loi. Les enseignements sont conçus et animés par des professeur·es d'université, des expert·es et des praticien·nes de renommée internationale.

Le CAS ouvre des perspectives innovantes de formation pour des professionnel·les travaillant dans le système de la justice juvénile dans différents pays d'Amérique latine en étant entièrement accessible en ligne. Il permet ainsi de concilier vie professionnelle et formation continue de niveau universitaire.

Le CAS vise à améliorer les stratégies d'intervention des professionnel·les et de constituer un réseau international d'expertise et de partage d'expérience avec les intervenant·es et les collègues de différents pays.

APRENDIZAJE SERVICIO

Objectifs

- Former des professionnel·les à la compréhension et à la mise en place d'une justice juvénile fondée sur une approche restauratrice et réparatrice.
- Connaître les différents outils et méthodes d'intervention centrée sur les droits de l'enfant.
- Développer des projets et interventions auprès d'enfants en conflit ou en contact avec la loi tout en respectant les droits de l'enfant.

Compétences

À l'issue de la formation, les participant·es sont capables de:

- connaître les notions fondamentales de la justice juvénile (en particulier la justice restauratrice), en analysant les cadres juridiques nationaux, régionaux et internationaux et en prenant en compte le contexte social et criminologique actuel à l'échelle nationale, régionale et internationale;
- analyser, évaluer et identifier les principales thématiques de la justice juvénile, les facteurs de risques et de protection des droits des enfants;
- connaître et pouvoir mettre en œuvre différentes méthodologies d'intervention;
- identifier les normes, les principes et les valeurs de la justice juvénile restauratrice et les introduire dans leur pratique professionnelle;
- mener une réflexion critique et concevoir des projets et des interventions de prévention et de promotion de la justice restauratrice;
- développer des stratégies de communication, négociation et collaboration avec les différents acteurs des droits de l'enfant et autres organismes sur le terrain;
- développer un réseau d'experts en justice juvénile et approche restauratrice au sein des institutions s'occupant d'enfants et d'adolescent·es en conflit et en contact avec la loi.



Structure du programme

Formation organisée sur une période de 10 mois et entièrement en ligne par le biais d'une plateforme pédagogique virtuelle (Moodle). Structurée autour de 5 modules, elle comprend 4 modules thématiques et 1 module consacré au travail de fin d'études.

Chaque module se déroule sur 7 semaines environ. Il comprend différentes formes d'enseignement et d'apprentissage en ligne: cours vidéos, activités collaboratives et autres activités de formation pertinentes adaptées au programme et au format à distance, soit:

- 40 heures d'enseignement virtuel (vidéos des intervenant-es);
- 80 heures d'activités en ligne, dont la participation à des forums de discussion avec des tuteurs/trices et d'autres participant-es;
- 120 heures de travail personnel (lectures, recherches, rédactions);
- 60 heures pour le travail de fin d'études;
- Il faut consacrer environ 8 heures par semaine au CAS.



Module 1 |

Justice juvénile et approche restauratrice

Objectif

Connaître les fondements de l'approche restauratrice de la justice juvénile en analysant l'histoire et l'évolution des modèles, ainsi que les cadres juridiques régionaux et internationaux, tout en tenant compte des contextes social et criminologique actuels.

Thèmes abordés

- Normes internationales en justice juvénile: Conventions relatives aux droits de l'enfant et autres traités en droits de l'homme et règles liés à la justice juvénile.
- Normes régionales en justice juvénile: en particulier les normes et le système interaméricain et ibéro-américain.
- L'interdisciplinarité de la justice juvénile: violence, perspectives criminologiques, différentes facettes de l'Amérique latine, perception et stéréotypes sociaux et les médias.
- Bonnes pratiques et défis: justice juvénile restauratrice, genre, déjudiciarisation et abaissement de l'âge de la responsabilité pénale.



Module 2 |

Les sujets de la justice juvénile

Objectif

Analyser et évaluer des points de vue normatifs et bio-psycho-sociaux, les principaux sujets de la justice juvénile; analyser les principaux facteurs de risque et de protection qui influencent les situations de contact et de conflit avec la loi et mettre en œuvre différentes méthodes d'interventions spécialisées.

Thèmes abordés

- Normes juridiques: lignes directrices pour les enfants victimes et témoins, observations générales sur le droit d'être entendu et l'intérêt supérieur et les Conventions de Budapest et Lanzarote.
- Les dimensions biologiques, psychologiques et sociales: développement cognitif, moral, émotionnel, attachement, résilience, trauma et santé mentale, enfant acteur, mauvais traitements, vulnérabilité particulière des filles, facteurs de risques et de protection, gang et cybercriminalité.
- Bonnes pratiques et défis: types d'interventions selon l'âge ou le genre, rôle de la communauté et formation de leaders communautaires, délits sexuels, consommation de drogues et études de cas.



Module 3 |

Procédures et professionnel·les spécialisés en justice juvénile

Objectif

Identifier dans les normes nationales et internationales, les principes et les valeurs de la justice juvénile restauratrice, afin d'accompagner leur introduction dans les pratiques des praticien·nes et les politiques et stratégies des autorités et institutions d'exécution et de protection des enfants.

Thèmes abordés

- Normes juridiques: lignes directrices de Riyad, garantie d'un procès équitable, participation de l'enfant dans la procédure pénale, l'âge de la responsabilité pénale et durée des mesures.
- L'interdisciplinarité: interventions spécialisées et collaborations en réseau.
- Bonnes pratiques et défis: médiation, rémission, prévention tertiaire, travail en réseau, probation et récidive.
- Justice juvénile et les flux migratoires.



Module 4 | Exécution des mesures par l'approche restauratrice

Objectif

Identifier les normes et figures juridiques et les instruments et outils permettant l'application efficace des mesures non-privatives de liberté dans le respect des droits et des garanties procédurales.

Thèmes abordés

- Normes juridiques: règles de Tokyo, Bangkok et la Havane et autres normes internationales liées aux mesures privatives et non-privatives de liberté.
- Aspects organisationnels de l'exécution de mesures privatives et non-privatives: types d'interventions, mécanismes de supervision et de contrôle, régimes de sécurité et révision des conditions de la mesure.
- Bonnes pratiques et défis: multidisciplinarité dans l'organisation et l'exécution des mesures, santé mentale, addictions et préparation à la liberté.

Module 5 | Travail de fin d'études

Mener une réflexion critique sur l'approche restauratrice de la justice juvénile en examinant une problématique professionnelle.



Organisation

■ Modalités d'évaluation

Chaque module fait l'objet d'une évaluation qui prend la forme d'une ou plusieurs épreuves adaptées à l'enseignement et l'apprentissage en ligne.

■ Travail de fin d'études

Les participant-es peuvent choisir entre trois modalités pour le travail de fin d'études:

1. la rédaction individuelle d'un article sur le thème de la justice juvénile, ou
2. le traitement ou l'analyse d'un cas en relation avec les problématiques de la justice juvénile, ou
3. la rédaction d'un court mémoire théorique sur une question de justice juvénile.

Il est prévu une courte défense du travail par vidéoconférence.

■ Obtention du titre

Le Certificat de formation continue (CAS) en Justice juvénile / *Certificate of Advanced Studies in Juvenile Justice* / *Certificado de Estudios Avanzados en Justicia Juvenil* est obtenu suite à la réussite des différentes évaluations des 4 modules et du travail de fin d'études. Il correspond à l'acquisition de 10 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).



Renseignements pratiques

Conditions d'admission

- Maîtrise universitaire ou baccalauréat universitaire de l'Université de Genève, d'un master ou d'un bachelor d'une haute école suisse ou délivré par une université reconnue par l'Université de Genève.
- Faire état d'une expérience professionnelle pertinente de deux ans dans le domaine de la formation.
- Une excellente maîtrise écrite et orale de l'espagnol et si possible d'une autre langue, en particulier le français ou l'anglais.
- Les dossiers de candidature sont évalués par le Comité directeur qui se réserve le droit d'accepter des candidatures de personnes n'ayant pas le titre universitaire. Le/la candidat-e doit alors démontrer des compétences professionnelles dans le domaine de la formation et de son aptitude à suivre le programme.

Inscription

- Délai d'inscription: 28 février 2022
- Inscription en ligne sur www.unige.ch/formcont/cours/CAS-jjfr

Finances d'inscription

- CHF 1'350.-

Une facture est envoyée avec la lettre de confirmation d'admission.

Lieu

La formation se fait entièrement à distance.

Renseignements

casjustice@unige.ch

"Je suis très satisfaite, cela m'a enrichi tant professionnellement que personnellement, d'appartenir au groupe des étudiants du CAS. Cela m'a ouvert les yeux sur d'autres sujets très importants pour mon travail de tous les jours et m'a aidée à modifier certaines pratiques de ma fonction. J'ai également adapté les formations que je donne comme professeur et le plan de formation pour l'Amérique Latine, que j'intègre dans les congrès annuels que nous organisons."

Dr Maria Amanda Fontemachi

Présidente de l'Association latino-américaine des juges, fonctionnaires, professionnels et opérateurs de l'adolescence, de l'enfance et de la famille